Concours «Journée de la coopération européenne»

Termes de référence



**Objet du concours**

Dans le cadre de la Journée de la coopération européenne (https://ecday.eu/), le programme Interreg Sudoe organise un concours, en vue d'illustrer les projets qu'il cofinance.

Pour participer, les personnes intéressées doivent représenter, dans l'un des formats autorisés et détaillés ci-dessous, un projet cofinancé par le programme Interreg Sudoe, au cours de la période de programmation actuelle (2014-2020). Les participants peuvent participer autant de fois qu'ils le souhaitent. Le concours comprend trois catégories:

1. Narrations: Les histoires devront être originales et ne pourront contenir plus de 1500 mots. Elles seront envoyées en format Word. Elles pourront être soumises dans l'une des 4 langues suivantes: espagnol, français, portugais et / ou anglais.
2. Photographies: Les photographies devront être originales et envoyées avec la meilleure résolution possible.
3. Vidéos: Les vidéos ne devront pas dépasser 2 minutes et devront être envoyées en format MP4, avec la meilleure qualité possible. Elles devront être accompagnées du consentement écrit et signé de la/des personne.s apparaissant dans la vidéo (document en annexe). Si la vidéo contient des dialogues, cette dernière devra inclure des sous-titres ou une transcription écrite des dialogues. Les dialogues pourront être en espagnol, français, portugais ou anglais.

Tous les travaux reçus seront publiés sur le site Internet du programme Interreg Sudoe, dans une section spécialement créée pour le concours.

**Prix**

7 prix seront décernés, 2 par catégorie et un prix spécial.

D'une part, un jury, composé de 3 membres du secrétariat conjoint du programme, sélectionnera un lauréat par catégorie. Pour sa sélection, le jury valorisera la créativité de l'œuvre et l'aisance pour identifier le projet représenté. Les œuvres qui illustrent la façon dont les projets ont un impact sur le quotidien des citoyens seront valorisées positivement.

De plus, un autre gagnant sera sélectionné pour chacune des catégories, sur la base d'un vote public. Toutes les œuvres seront publiées sur notre site Internet et soumises au vote du public. Les œuvres ayant obtenu le plus de votes dans chacune des catégories recevront un prix.

De même, un prix d'honneur, décerné par le secrétariat conjoint, récompensera les travaux qui ont représenté le plus d'efforts (en fonction du groupe de participants - enfants, personnes handicapées, etc., et des moyens employés).

Enfin, un ensemble de 12 œuvres sera sélectionné pour illustrer le calendrier 2021 du programme Interreg Sudoe.

Les lots de prix seront constitués d’une série de produits utiles respectueux de l’environnement.

**Participants**

Ce concours est ouvert à toutes les personnes majeures. Dans le cas des mineurs, ces derniers devront compter sur le consentement écrit et signé de leurs tuteurs légaux (document en annexe).

**Comment participer**

Pour participer, les participants doivent envoyer leur travail en pièce jointe par courrier électronique, en respectant les instructions indiquées dans ce document, à Andrea.rodriguez@interreg-sudoe.eu, en indiquant dans l'objet du courrier "ECD Contest". Dans le corps de l'e-mail, les éléments suivants devront être indiqués:

* Titre de l'œuvre,
* Auteur de l'œuvre,
* Format,
* Année,
* Projet Sudoe auquel vous faites référence,
* Coordonnées (email et / ou téléphone),
* Réseaux sociaux (facultatif - pour la communication publique des gagnants).

Si le travail ne peut être envoyé en pièce jointe, il peut être soumis par WeTransfer. Vous devrez également envoyer un e-mail avec tous les éléments indiqués ci-dessus et stipulant que l'envoi a été effectué par WeTransfer.

Le concours sera ouvert du 10 juillet au 4 septembre inclus. Les œuvres seront publiées sur notre site Internet le 7 septembre et soumises au vote du public jusqu'au 18 septembre. Les gagnants seront annoncés le 21 septembre 2020.

Seuls les travaux répondant aux exigences stipulées dans les présentes conditions seront acceptés. Les participants recevront un email confirmant la bonne réception de leur travail.

**Droits d'auteur et protection des données**

Toutes les œuvres doivent être originales et les participants doivent disposer de tous leurs droits ou avoir préalablement obtenu les autorisations des titulaires des droits d'auteur. En participant au concours, les participants conservent tous les droits d'auteur sur leurs images, vidéos et textes. Les participants accordent au programme Interreg Sudoe une licence mondiale non exclusive et libre de droits pour toute la durée du droit d'auteur, pour utiliser, stocker, reproduire, modifier, créer des œuvres dérivées, imprimer, publier, communiquer au public ou mettre à disposition du public, dans tous les formats, supports et langues, imprimés ou électroniques, les œuvres soumises. Le programme Interreg Sudoe est autorisé à concéder les droits énumérés ci-dessus à des tiers dans le but de promouvoir les œuvres au travers de publications, réseaux sociaux, événements et médias. Le programme Interreg Sudoe ne couvrira aucun frais pour cette utilisation. Les participants garantissent que l'utilisation des droits concédés ne viole pas et ne violera pas les droits d'un tiers et acceptent de protéger le programme Interreg Sudoe de toute réclamation pour violation du droit d'auteur. Les participants doivent obtenir le consentement écrit de toute personne de plus de 18 ans identifiable dans l'histoire. Les participants qui créent l'histoire d'une personne de moins de 18 ans doivent s'assurer d'obtenir le consentement écrit du tuteur de cet enfant. Le consentement doit couvrir l'utilisation de l'histoire par le programme Interreg Sudoe tel que décrit ci-dessus. Il est de la responsabilité des participants de s'assurer que l'autorisation nécessaire a été obtenue. Les participants doivent conserver tous les formulaires de divulgation obtenus, car il pourra leur être demander de prouver que le consentement a été donné.

**Protection des données**

Conformément à la LOPD espagnole, les coordonnées personnelles et des participants seront enregistrées dans une base de données dont le responsable est la Sociedad Gestora Interreg Espacio Sudoeste Europeo, S.L. Les aspects liés à la protection des données sont repris dans le document en annexe.

**Respect des règles de concurrence**

En participant à ce concours, les participants acceptent les règles du concours, y compris toutes les règles liées aux droits d'auteur.